plus grave, à la base gauche du thorax.

L'ENQUÊTE

M. Chaigneau, chef de la brigade de gendarmerie de La Madeleine, dépêcha les gendarmes Denis et Coutrel qui arrivèrent sur les lieux quelques instants après. Leur premier soin fut de faire transporter, dans une auto réquisitionnée en l'occurence.

Les gendarmes se rendirent à l'usine Export-Besançon où ils se procurèrent l'adresse de Ulejko. Ils partirent immédiatement au 57 de la rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille. Il était environ 4 heures. Les gendarmes trouvèrent Ulejko reposant paisiblement. En présence des gendarmes, il ne perdit nullement contenance. Il nia tout d'abord être l'auteur des coups de couteau, mais enfin, habilement questionné, il avoua tout. Cependant, il déclara qu'il n'avait frappé que pour se défendre, Blago Bronislaw lui ayant, sans raison, porté plusieurs coups de poing, en sortant du café.

Sur la table de nuit, les gendarmes trouvèrent le couteau dont s'était servi Ulejko.

Le coupable, qui s'était lui-même blessé à la main gauche, ne fit aucune difficulté pour suivre les gendarmes. M. Chaigneau, chef, lui fit subir un premier interrogatoire. Il se refusa à donner les raisons de son acte de sauvagerie, alléguant qu'ayant été frappé il n'avait fait que se défendre. Comment connaître la vérité, la scène s'étant passée sans témoins.

Dans la matinée de dimanche, un docteur est venu panser Ulejko, qui paraissait vivement regretter son acte, mais qui continua à conserver le mutisme le plus complet sur la querelle survenue avec son compatriote.

Le meurtrier a été conduit lundi matin au Parquet de Lille qui va, au cours de son enquête, s'efforcer d'éclairer cette ténébreuse affaire.

Dans la matinée de lundi, nous avons fait prendre des nouvelles de la victime. Son état, tout en restant grave, n'est cependant pas désespéré

Les événements de Beauraing

Dimanche, environ 1.500 personnes stationnaient aux abords de la grotte de Beauraing. Pendant les prières, les fillettes donnèrent encore les signes de l'extase, mais le petit Albert Voisin déclara ensuite qu'il n'avait rien vu.

Mais l'apparition aurait dit à Gilberte Voisin: «Priez, priez beaucoup».

Lundi soir, 20.000 personnes se trouvaient pressées aux abords de la grotte quand les cinq enfants y ont été amenés. Pendant la récitation du chapelet, l'extase a de nouveau saisi les fillettes.

Fernande Voisin a déclaré que la «dame» lui avait dit:

— Demain, je dirai quelque chose à chacun de vous en particulier.

Les autres enfants n'ont rien entendu, mais l'une d'elles a pu remuer les lèvres de la «dame».

Un ancien député devant la Chambre correctionnelle

Paris, 2 janvier. — La douzième Chambre correctionnelle jugeait cet après-midi un ancien avoué, ancien expert-comptable, ancien député de Maine-et-Loire, M. Gioux, qui est poursuivi pour abus de confiance. On reproche à M. Gioux qui était administrateur de sociétés immobilières d'avoir reçu de l'un de ses petits cousins, ancien avoué à Aubusson, plusieurs sommes s'élevant à 180.000 fr. pour qu'elles soient placées dans ces sociétés à sa mort.

Les héritiers demandèrent à M. Gioux de leur rendre compte de l'emploi qu'il avait fait de ces sommes. Il nia d'abord les avoir reçues puis il affirma que les ayant reçues il les avait remboursées.

L'audience continuera à huitaine.

Les anarchistes de Barcelone appartenaient à une organisation internationale

Madrid, 2 janvier. — On communique de Barcelone que l'amie d'un des anarchistes que l'on considère comme le chef de l'organisation du mouvement révolutionnaire, a fait d'intéressantes déclarations à la police. Elle aurait, notamment donné les noms des gens avec qui son ami était en relations à Paris, et qui auraient fait les frais de l'acquisition des bombes et des explosifs.

Il s'agirait, dans ces conditions, d'une organisation internationale du mouvement anarchiste ou communiste.

Cette nuit, à 1 h. 30, une bombe a éclaté dans le quartier de Barcelonnette.

L'engin avait été placé sur la fenêtre d'une coopérative appelée « La Fraternité ».

Une auto fauche un groupe de piétons, à Lens

Un tué, trois blessés

Lundi, vers 19 h. 30, une auto conduite par M. Jules Duployez, commerçant à Avion, est montée sur le trottoir et a fauché un groupe de piétons.

L'un d'eux, M. Paul Ronseuw, 24 ans, marié et père de trois enfants, demeurant à Loos, a été tué sur le coup. Son fils, Raymond, 8 ans, a la cuisse droite fracturée. Son état est grave.

« Ni impôts nouveaux, ni emprunts nouveaux, mais encore et surtout réduction des dépenses de l'Etat »

Tels sont les vœux des Chambres de Commerce

M. Henri Garnier, président de l'assemblée des présidents des Chambres de commerce, a adressé à M. Henry Chéron, ministre des Finances, une lettre dans laquelle on lit :

« La déflation des prix ne peut être effective que si elle s'accompagne d'une déflation budgétaire importante, car ce serait une contradiction lourde de conséquences que de maintenir en face de la crise un volume de dépenses publiques supérieur en valeur absolue au volume des dépenses des années de prospérité, et plus élevé encore en valeur relative par suite de la baisse des prix et du ralentissement des affaires.

» Les facultés du marché intérieur, comme notre résistance à la concurrence internationale vont dépendre ainsi, dans les jours qui viennent, de l'effort de compression qui doit être et qui sera, nous n'en voulons pas douter, réalisé.

» Il ne peut, d'autre part, vous échapper, Monsieur le ministre, que c'est ce même effort de compression qui, seul, donnera à l'épargne une confiance que les incertitudes récentes n'ont point raffermie. Est-il utile de souligner que cette confiance est aussi indispensable aux besoins de l'Etat qu'à ceux de l'activité économique ? Et, indépendamment de la confiance, l'épargne ne répondra à tous ces besoins que si sa formation n'est pas rendue impossible par des prélèvements fiscaux déjà démesurés, si sa conservation n'est pas rendue encore précaire par une politique financière d'endettement.

» Toutes ces raisons manifestes fixent la seule voie à suivre : Non seulement ni impôts nouveaux, ni emprunts nouveaux, mais encore et surtout réduction des dépenses de l'Etat. Non seulement il n'est pas possible d'accroître les charges qui pèsent sur les contribuables, mais c'est une œuvre de déflation budgétaire qu'il faut accomplir pour réduire considérablement le train de maison du pays et enfin d'écarter le péril de ruine et de mort que serait toute autre solution ».

L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE EN RUSSIE

Moscou, 2 janvier. — De l' « Agence Tass » : « La Pravda » publie une carte des grandes entreprises livrées à l'exploitation au cours de la période quinquennale.

Au cours de la première période quinquennale, plus de 1.500 entreprises industrielles ont été construites. Les transports ont organisé 2.820 sovkhozes et 2.497 stations de tracteurs, de machines agricoles ont été ouvertes. Les milliards investis pour la construction des nouvelles entreprises retournent au pays sous la forme de métal, de force électrique de machines, d'articles de consommation générale.

Les nouveaux hauts-fourneaux livrés à l'exploitation au cours de la période quinquennale fournissent journellement plus de 7.000 tonnes de fonte, soit un tiers de la production journalière globale.

L'usine de Magnitogorsk a livré déjà au pays 343.000 tonnes de fonte, l'usine de Kouznetzk 243.000 tonnes de fonte, 34.000 tonnes d'acier et 1.200 tonnes de laminés.

Les nouvelles usines d'automobiles et de tracteurs ainsi que les usines de machines agricoles combinées ont livré 27.550 automobiles, 105.850 tracteurs et 13.500 machines combinées. Les nouvelles centrales électriques ont fourni environ 8.000.000 de kilowatts-heure. L'extraction des puits de pétrole ouverts à l'exploitation après la révolution, constitue 84 % de la production globale du pétrole soviétique.

UN HÉRITAGE de plus de six milliards écherrait à un condamné à mort

Bucarest, 2 janvier. — Les autorités anglaises avaient récemment demandé à la Bulgarie de rechercher les descendants d'un certain Emmanuel-Constantin Mandjarieff, richissime propriétaire de Calcutta, décédé dans cette ville sans héritier direct et laissant une fortune de 33 milliards de levas (six milliards cent cinq millions de francs environ).

Le journal *Vreme*, de Belgrade, qui raconte cette merveilleuse aventure, publie en même temps l'interview que lui a donnée M. Stefan Serbakoff, émigré politique bulgare, qui serait le seul héritier de Mandjarieff. Il a envoyé, il y a quelques jours, sa femme en Bulgarie, afin de faire valoir ses droits, lui-même, étant condamné à mort par les Macédoniens, ne peut actuellement rentrer dans son pays.

M. PAUL-BONCOUR a présidé aux Jardies la cérémonie du cinquantenaire de la mort de Gambetta

Paris, 2 janvier. — M. Paul-Boncour a présidé samedi à 15 heures, aux Jardies, la maison de Ville-d'Avray où Gambetta s'éteignit le 31 décembre 1882, la cérémonie commémorative du cinquantenaire de la mort de l'illustre tribun.

La maison des Jardies a été restaurée telle qu'elle était le 31 décembre 1882 et, seul, le monument accolé au mur du jardin dans la petite rue qui borde la maison donne à celle-ci un aspect glorieux.

Arrivé à 15 heures, le président du Conseil fut reçu à sa descente de voiture par MM. Chautemps, ministre de l'Intérieur ; Daladier, ministre de la Guerre ; Mistler, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise, etc...

Après quelques paroles de bienvenue, un cortège se forma et M. Paul-Boncour se dirigea vers la maison de Gambetta où, dans la salle à manger, il s'inclina respectueusement devant un groupe formé par Mmes Joulnot-Gambetta, veuve du général ; Walch, Stéphane, Michodel, dernière descendante de la famille, auxquelles s'était joint le colonel Spuller, fils d'Eugène Spuller, le collaborateur et l'ami intime de Gambetta.

Dans une brève improvisation, M. Paul-Boncour s'est félicité de ce que sa première manifestation comme chef du gouvernement, lui permît d'apporter à Gambetta l'hommage de son admiration et de son respect.

Il a dit les raisons qu'ont tous les démocrates « d'honorer la mémoire du grand républicain et du grand patriote qui, en 1871, tout jeune, fut l'incarnation de la défense nationale, et voulut que la République donnât la victoire à la France. »

M. Paul-Boncour a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument, puis les personnalités officielles ont visité la maison, et, au premier étage, se sont rendues dans la chambre ornée du papier à fleurs, reconstituée telle qu'elle était le 31 décembre 1882. Une minute de silence a été observée, puis M. Paul-Boncour a déposé des fleurs sur le lit mortuaire. La cérémonie a pris fin sur cette émouvante scène.

Une cérémonie commémorative à Cahors

Cahors, 2 janvier. — Gambetta a été célébré dimanche à Cahors, sa ville natale.

Après avoir déposé une palme devant l'ancien bazar du père de Gambetta, le cortège officiel se rendit à l'hôtel de ville afin d'inaugurer le nouveau Musée Gambetta.

Au cours de la cérémonie, M. de Monzie prononça une discours dans lequel il retraça la carrière et le portrait du grand tribun.

Un sexagénaire et sa petite-fille périssent carbonisés dans l'incendie d'une cantine à La Rochelle

La Rochelle, 2 janvier. — Un violent incendie, qui a fait quatre victimes dont deux morts, s'est déclaré dimanche soir, à 10 heures dans la cantine des entreprises industrielles charentaises. Les pompiers durent se borner à faire la part du feu et à essayer de secourir deux vieillards et deux petites filles prisonniers des flammes. La cantine, en effet, était tenue par deux sexagénaires, les époux Gounard, qui habitaient avec leurs deux filles, leurs gendres, MM. Robin et Richard, et leurs deux petites-filles.

Les jeunes ménages étaient, l'un au bal l'autre à attendre des amis à la gare. Le grand-père et la petite Marcelle Robin, 6 ans, ont été carbonisés.

La grand'mère et la petite Richard, grièvement brûlées, ont été transportées à l'hôpital de La Rochelle.

L'ANGLETERRE VA FAIRE CONSTRUIRE UN CROISEUR « DE POCHE »

Le correspondant du *Sunday Referee* à Glasgow dit apprendre que l'Amirauté britannique est sur le point de faire construire, dans un chantier privé, un croiseur d'un type semblable à celui du croiseur « de poche », lancé récemment en Allemagne.

Trois crimes et de nombreuses rixes la nuit du Nouvel An, à Berlin

Berlin, 2 janvier. — La nuit de samedi à dimanche a été la nuit de la Saint-Sylvestre la plus sanglante que Berlin ait jamais connue

En effet, la préfecture de police ne signale pas moins de trois assassinats politiques commis dans la capitale du Reich. En outre, six personnes ont été grièvement blessées.

LETTRE DE BRUXELLES

UNE GAUCHE LIBÉRALE FLAMANDE A LA CHAMBRE

BRUXELLES, 2 JANVIER 1933.

On connaît les incidents qui ont amené le départ de M. Bovesse, député libéral de Namur, des Conseils de la Couronne. Au moment où dans la Wallonie de nombreux ordres du jour sont votés contre ce départ, sous prétexte que M. Bovesse représentait la Wallonie sur les bancs du Gouvernement, ce qui n'est pas tout à fait exact parce que M. Jaspar est député de Liége, M. Janson député de Tournai et que les ministres ne représentent pas un arrondissement, ni une région, mais tout le pays, des coréligionnaires de M. Bovesse et de M. Janson, M. Joris, député libéral d'Anvers et M. Marien, député libéral de Gand-Eecloo, viennent de constituer un groupe flamand, au sein de la gauche parlementaire libérale.

Voici, d'après une lettre adressée à M. Max, bourgmestre de Bruxelles, en sa qualité de président de la gauche libérale, les motifs qui poussent les organisateurs du nouveau groupe:

« Nous nous proposons d'examiner, au cours de nos réunions, les questions politiques qui intéressent plus spécialement nos arrondissements flamands afin d'élaborer des plans d'ensemble, d'assurer plus d'activité et d'organiser une propagande plus efficace.

« Par l'étude, entre nous, des problèmes et par la défense des aspirations plus particulières à nos populations flamandes, nous espérons pouvoir apporter aux études, aux discussions et aux travaux de la gauche libérale une collaboration plus effective et plus utile... »

M. Joris ne craint pas que des extrémistes antinationaux se glissent dans son groupement; mais constate qu'il y a encore, malheureusement, une certaine incompréhension tant du côté flamand que du côté wallon ou bruxellois. Nous nous efforcerons, dit-il, de dissiper les malentendus, et je crois réellement que le groupe flamand de la gauche libérale contribuera à faire régner une plus grande entente entre les libéraux.

Le nouveau groupe espère aussi ramener au parti libéral, de nombreuses voix flamandes perdues lors des dernières élections.

Les premiers échos que la constitution de ce groupe a éveillés ne lui sont pas favorables. Un député libéral de Liége a déclaré :

« Un tel groupe ne rimerait à rien. Tout d'abord, les Flamands n'ont pas à se plaindre, bien au contraire. Ils ont obtenu satisfaction dans tous les domaines. A mon avis, on leur a même donné trop, notamment au point de vue de l'enseignement. Dans ces conditions, pourquoi constituerait-on un groupe libéral flamand, à la Chambre. »

Nous publions toutes ces informations à titre documentaire pour montrer que la situation politique du pays n'est pas encore libérée de toutes les complications qui l'alourdissent. M. Max n'a pas encore fait connaître son avis; mais il n'est pas douteux qu'il communiquera officiellement à la gauche libérale, la constitution du nouveau groupe flamand et que celle-ci sera amenée à émettre son avis.

L'année commence d'une manière inquiétante. Il est nécessaire que les députés fassent bloc pour régler la question financière. S'ils vont, au contraire, augmenter leur séparatisme, la situation ne s'en améliorera guère. S...

QUATRE CAMBRIOLEURS DE 13 A 14 ANS OPÉRAIENT POUR LE COMPTE D'UNE SEPTUAGÉNAIRE

Marseille, 2 janvier. — Depuis quelque temps, de nombreux cambriolages étaient commis à Mazargues, banlieue de Marseille. Voici quelques jours, dans la même nuit, six magasins étaient dévalisés. Un des membres de la bande, un garçonnet de 13 ans ayant été arrêté, il désigna ses complices: trois gamins de 14 ans et il expliqua que ses camarades et lui cambriolaient pour le compte d'une septuagénaire, Mme Eléonore Faissole, demeurant 15, rue du Four, qui a été écroquée. On a saisi chez elle de nombreux objets provenant des vols de ses quatre « protégés », qui ont été envoyés à la prison Chave.

Une jeune Américaine s'empoisonne dans un hôtel à Paris

Paris, 2 janvier. — M. Mousset, commissaire de police du quartier de Chaillot, était informé, dimanche matin, qu'une jeune femme venait de se donner la mort dans un hôtel, 25, rue Pierre-Ier-de-Serbie. Le magistrat s'y rendit aussitôt et trouva dans un appartement du quatrième étage, le corps de Mlle Frances Johson, une Américaine de 21 ans. Le décès était dû à un empoisonnement par le cyanure.

Venue en France il y a deux mois, pour rejoindre un ami, avec qui elle habitait à l'hôtel, Mlle Johson y avait apporté des habitudes d'intempérance qui aggravaient encore la neurasthénie à laquelle elle était encline.

Pour une question d'intérêt un homme tire trois balles de revolver sur son frère, sans l'atteindre, à Liévin

Raymond Sebert, 39 ans, habitant Paris, était depuis longtemps en désaccord, pour une question d'intérêt, avec son frère Jean, demeurant à Liévin, rue Denfert-Rochereau.

Il accusait son frère de l'avoir frusté en accaparant l'argent de leur mère.

Samedi soir, vers 16 h., Jean Sebert se trouvait dans son baraquement quand on frappa à la porte. Il ouvrit et aperçut son frère Raymond. Il lui tendit la main, mais l'autre la refusa en disant : « C'est inutile ».

Puis, resté sur le seuil, il demanda : « Où est l'argent de la maison vendue ? »

— Tu m'embêtes encore avec cela, dit Jean, tu sais bien que l'argent est chez un notaire de Lens. Et il donna le nom de l'officier ministériel.

— Je ne le connais pas, conclut Raymond, d'ailleurs tu cherches à me voler.

Sortant un revolver de sa poche il en tira trois balles sur son frères. Fort heureusement les balles se perdirent dans le vide.

Raymond Sebert qui, par intermittence, ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, a été arrêté.

Le DIRECTEUR des MINES d'ANICHE PREND SA RETRAITE

M. Lemay, directeur général de la Compagnie des Mines d'Aniche, qui prend sa retraite, a réuni son personnel, employés et ouvriers, et leur a fait ses adieux.

M. Lemay, qui entra à la Compagnie comme ingénieur en 1878 (il avait alors 24 ans) aura comme successeur M. Riollot.

Une famille asphyxiée sur un bateau

Deux enfants meurent

Le Parquet de Gand est descendu à Asper, où lundi matin, on a trouvé sur leur bateau, asphyxiés le batelier Emile Van Puyenbroeck, son épouse née Marie Van Bos et les deux enfants, Antoine et Julien, respectivement âgés de 13 et 12 ans, tous trois inanimés. Des médecins requis d'urgence parvinrent à ranimer le père et la mère. Dans la cabine, une petite lumière à huile avait brûlé toute la nuit, et s'était éteinte faute de combustible. Le poêle avait brûlé une partie de la nuit, mais ne contenait plus, au moment de la découverte lugubre, de charbon ardent et s'était complètement refroidi.

Les deux cadavres seront autopsiés. Quant aux époux, ils sont en traitement à l'hôpital de Gand. Ils ignorent encore le terrible accident, qui ne leur laisse plus qu'un fils, un garçon de 17 ans, qui passa la nuit dans la partie-avant du bateau et ne peut rien dire au sujet de la fin tragique de ses frères.

DEUX PATRONS DE CHALUTIERS BELGES SONT CONDAMNÉS, A BOULOGNE, POUR DÉLIT DE PÊCHE EN EAUX TERRITORIALES

Deux patrons de pêche belges ont comparu aujourd'hui, devant le Tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer, sous l'inculpation de délit de pêche maritime. Le premier, M. Curiel Coghe, 41 ans, demeurant à Ostende, pêchait à moins de deux milles des côtes françaises lorsqu'il fut surpris par un aviso de l'Etat et au lieu de s'arrêter conformément à l'ordre du bâtiment français, M. Curiel Coghe prit la fuite de toute la puissance du moteur de son bateau. Il ne consentit à s'arrêter qu'après la deuxième sommation faite à l'aide d'un coup de canon tiré à blanc. Il fut ramené à Boulogne et sa pêche fut vendue pour un peu plus de sept mille francs. Le Tribunal l'a condamné à 500 francs d'amende, a ordonné la confiscation de ses engins de pêche et spécifié que le produit de la vente du poisson resterait acquis à l'Etat français.

Le second patron pêcheur, M. Hans Nassel, 30 ans, demeurant également à Ostende et commandant le bateau « Charlotte » avait dissimulé le nom de son bâtiment sous une toile. Il a été condamné à 100 francs d'amende.

UNE MORT ACCIDENTELLE A MALO-LES-BAINS

Mme Célina Vereenooghe, 94 ans, demeurant 43, rue Belle-Rade, à Malo, a été trouvée chez elle, lundi matin, étendue près du réchaud à gaz dont les robinets étaient ouverts.

Tous les soins pour ranimer la nonagénaire furent inutiles et l'enquête établit que l'on se trouvait en présence d'une mort accidentelle.

UN CHALUTIER S'ÉCHOUE EN ÉCOSSE

NEUF MORTS

Stonehaven (Ecosse), 2 janvier. — Le chalutier « Venetia », de Lowestoft, s'est échoué sur les rochers à Holehead, sur la côte du Kincardineshire, ce matin de bonne heure. Les neuf hommes d'équipage ont péri.

— Aux environs de Cologne, la police s'est emparée d'une automobile munie d'une cuirasse d'acier. Dix quintaux de tabac et de café, deux mille cigarettes de contrebande, ont été saisis. Les contrebandiers, un Hollandais et un Polonais, avaient des revolvers à balles dum-dum.

DERNIÈRE HEURE

La fin de la trêve politique en Allemagne

L'idée de scission dans le parti national-socialiste apparaît chimérique

Berlin, 2 janvier. — La fin de la trêve politique décrétée par le président d'Empire au lendemain des élections générales du 6 novembre, va permettre aux divers partis politiques de reprendre la propagande publique qu'ils avaient dû interrompre pendant près de deux mois.

Les bruits, d'après lesquels le général chancelier von Schleicher offrirait à Grégor Strasser le poste de vice-chancelier et celui de président du Conseil de Prusse ne peuvent pas être pris très au sérieux.

L'entrée de Strasser dans le Cabinet d'Empire ne présenterait d'intérêt pour le chancelier von Schleicher que si elle était approuvée par le parti raciste, c'est-à-dire par M. Adolf Hitler, éventualité qui peut être actuellement exclue.

Le mouvement national-socialiste n'est pas encore suffisamment ébranlé pour que M. Hitler puisse être contraint à accepter maintenant les conditions qu'il a rejetées en août et en novembre. Si de nouvelles négociations ont lieu prochainement entre le chancelier et le chef raciste, elles aboutiront vraisemblablement à un nouvel échec.

D'autre part, l'idée d'une scission du parti national-socialiste qui permettrait à Grégor Strasser d'entraîner dans la dissidence quarante ou cinquante députés hitlériens du Reichstag, paraît, dans l'état actuel des choses, tout à fait chimérique.

Les bruits dont la Presse s'est faite l'écho sont avant tout une manœuvre de Grégor Strasser lui-même, pour exercer une pression sur M. Adolf Hitler à l'intérieur du parti raciste et les chances de succès en paraissent des plus faibles. Par contre, le Cabinet d'Empire espère toujours que la crainte de nouvelles élections générales dans des conditions défavorables inclinera M. Adolf Hitler à adopter au Reichstag une attitude dilatoire pour éviter une dissolution.

Les milieux politiques ne partagent pas ses sentiments. Ils persistent à penser que dès son premier contact avec le Reichstag, le général von Schleicher sera obligé de riposter à un vote de méfiance par la lecture du décret de dissolution.

La suspension du recrutement des fonctionnaires

Paris, 2 janvier. — Le président du Conseil et le ministre des Finances ont soumis à la signature de leurs collègues et ont fait approuver par le président de la République, un décret suspendant jusqu'au 31 décembre 1933, tout recrutement de fonctionnaires, agents, ouvriers ou employés dans les administrations, services, offices et établissements publics de l'Etat.

Dans la pensée du Gouvernement, cette mesure doit imposer par l'arrêt du recrutement et la réduction progressive des effectifs, le recours à de nouvelles méthodes de travail. C'est un des premiers éléments de la réorganisation administrative.

Un engagement entre Chinois et Japonais à Changhaï-Kouan

Changhaï, 2 janvier. — Suivant des informations reçues de Tientsin et de Pékin, un combat serait engagé depuis hier soir à Changhaï-Kouan, entre Chinois et Japonais. Des messages de source chinoise de provenance de Pékin déclarent que le feu a été ouvert par les Japonais et que c'est afin de défendre leurs positions que les Chinois ont riposté. Par contre, dans les cercles japonais de Tientsin, le bruit court que deux bombes ont été trouvées dans un poste de police nippon hier soir.

Un détachement de troupes a été envoyé à Changhaï-Kouan pour protéger les intérêts japonais, à l'heure actuelle, les portes de cette ville sont fermées, et les communications téléphoniques ont été coupées. Il est encore impossible d'établir si ces nouvelles hostilités constituent une action déterminée de la part des Japonais en raison du différend du Jehol ou s'il s'agit d'un malentendu.

Un remorqueur coule à Hambourg

Hambourg, 2 janvier. — Le remorqueur « Edith » a coulé dans le port de Hambourg à la suite d'une collision avec le bateau automobile « H. C. Horn » de Flensbourg qui remorquait dans le port des navires à voiles. Deux hommes de l'équipage ont disparu.

La prochaine reprise des travaux de la Commission générale du désarmement

L'état d'esprit à Londres

Londres, 2 janvier. — Si l'on reconnaît à Londres qu'il n'y a plus lieu d'envisager la possibilité d'une conférence à cinq se réunissant dans la capitale britannique avant l'assemblée de Genève, on n'en considère pas moins avec un intérêt croissant la reprise des travaux de la Commission générale du Désarmement prévue pour le 16.

Comme, d'autre part, l'on conçoit que le plan constructif français est, à l'heure actuelle, la seule proposition concrète faisant face au problème, c'est sur ce document que se concentre l'attention et que se fondent les espoirs des cercles politiques.

Quant à l'égalité de statut accordé à l'Allemagne on la considère simplement comme le « Modus opérandi » qui a permis de ramener le Reich à Genève.

C'est bien l'auteur de l'explosion qui démolit, en 1926, une partie de la cathédrale de Sofia qui s'est suicidé en prison à Luxembourg

Luxembourg, 2 janvier. — Les autorités judiciaires ont pu établir que Constantinoff qui se pendit dans sa prison le jour de la comparution aux assises pour répondre de l'assassinat de l'abbé Koch, était l'auteur de l'attentat de la cathédrale de Sofia en 1925.

Une bombe y tua plus de cent personnes.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les incidents du match Olympique lillois-Olympique de Marseille

LES SANCTIONS CONTRE L'O.L. SONT MAINTENUES

Paris, 2 janvier. — A la suite des incidents violents qui s'étaient déroulés lors du match comptant pour le championnat de France de football professionnel, Olympique Lillois contre Olympique de Marseille, disputé à Marseille, des sanctions avaient été prononcées contre l'Olympique Lillois et contre certains joueurs lillois, notamment une amende de 10.000 frs à acquitter par l'Olympique Lillois. Ce club avait fait appel de cette décision devant le Bureau fédéral, qui a tranché ce soir le différend. Les sanctions (suspension) infligées ont été maintenues, mais l'amende a été ramenée de 10.000 frs à 5.000 frs.

Une réunion du Bureau de la Fédération française

Paris, 2 janvier. — Le Bureau fédéral de la Fédération Française de Football-Association a confirmé la date du prochain match : France B contre Luxembourg. Ce match se jouera le 12 février 1933 à Lyon, sur le stade municipal.

Le joueur Massé, qui appartenait à l'Amiens Athlétic Club, mais qui avait signé une licence professionnelle pour Antibes avait redemandé sa qualification comme joueur amateur pour l'Amiens Athlétic Club.

Le Bureau fédéral a confirmé en première décision, à savoir que Massé avait signé un contrat ou reçu indûment de l'argent, pour pouvoir être considéré comme joueur professionnel.

BOXE

Jack Petersen bat l'Allemand Schronrath par abandon au 9me round

Londres, 2 janvier. — Le match de boxe qui a mis aux prises ce soir, à Cardiff, Jack Petersen, champion britannique des poids lourds, et l'Allemand Schronrath, s'est terminé par la victoire de l'Anglais, par abandon de son adversaire au neuvième round.

Reconnu innocent après quinze jours de prison

Paris, 2 janvier. — La 14me Chambre correctionnelle jugeait cet après-midi M. Alfred Arnoux, né à Argenton-sur-Creuse, poursuivi pour multiples escroqueries, abus de confiance et banqueroute. M. Alfred Arnoux, ou du moins celui que l'on croyait tel établi fabricant de papier à Paris, rue Frédérick-Lemaître fit passer des annonces en 1931, promettant l'envoi de superbes poupées avec yeux et cheveux bouclés du mouvement et de la parole etc... ces poupées étaient vendues au prix de 30 francs, alors que le prix réel était de 175 francs. De nombreux mandats arrivèrent chez Arnoux qui se garda bien d'expédier les poupées attendues. D'autre part, alors qu'il devait déposer son bilan, le lendemain, Arnoux trouva le moyen de se faire remettre pour 20.000 francs de marchandises.

A l'audience, le vrai M. Alfred Arnoux proteste: « Ce n'est pas moi qui ai fait cela. Je suis bien Arnoux Alfred, né à Argenton-sur-Creuse, mais je suis forgeron-tolier et n'ai jamais vendu ni fabriqué de poupées (mouvements).

On parvint à établir que M. Arnoux s'était laissé voler ses papiers il y a quelques années. Un voleur en profita pour faire des dupes. Le tribunal a acquitté M. Alfred Arnoux, d'Argenton, qui a fait toutefois 15 jours de prison préventive. Quant au véritable voleur, il court toujours.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 3 janvier 1933 N° 25.

POUR ÊTRE RICHE

PAR JEANNE ANDÉ

— Qui aime toujours Colette, oui.

La mère comprit, et son émotion devint si forte que toute pâle, elle disait, sans oser encore prononcer un nom :

— Lui ? mon Dieu ! Vous êtes sûre? Il voudrait encore d'elle après ce qui s'est passé ?

Et l'autre, à chaque question répondait par un signe de tête :

— Ecoutez, chère Madame, je ne voudrais pour rien au monde vous donner une fausse joie ; il y a pourtant des choses inespérées qui arrivent.

— C'est tellement rare ! ma chère enfant.

— Au point où nous en sommes, il faut en tout cas que vous sachiez ce qui s'est passé.

Et elle lui raconta son entrevue avec le commandant au lendemain de la mort de Martyl, son désir un peu fou d'une démarche au moment même, ensuite son désespoir auquel la révélation du testament avait dû contribuer.

— Je le reconnais bien là ! s'exclama Mme de Mirman, quelle noblesse ! Mais maintenant qu'il est parti ! que voulez-vous faire ?

— On revient, dit Madeleine. L'essentiel est de savoir si cette fois Colette l'accueillerait comme il le mérite.

Ecoutez, je viens de lui prêter un livre de Lui, un livre magnifique, où on reconnaît « votre fille » à certaines pages. Elle ignore bien entendu l'auteur, mais vous le lirez, cela pourrait à l'occasion vous servir d'amorce. Vous comprenez qu'il ne peut s'agir que d'une lente préparation.

— Alors, fit la mère touchée au point que des larmes lui montaient aux yeux, vous songiez donc à les rapprocher, Madeleine ?

— J'y songeais, les trouvant tellement faits l'un pour l'autre.

— Ah ! vous aussi, ma petite amie, vous aussi !

A ce moment, Colette entra.

— Ma cuisinière te prépare le plat de son triomphe, fit-elle gaiement.

Son teint, fleuri par la chaleur du fourneau, lui donnait un éclat inaccoutumé. Rien de la mélancolie de l'heure précédente ne paraissait en elle, et les deux femmes complices de son bonheur eurent la même pensée d'espérance en la voyant si jeune et si séduisante encore.

Les garçons externes revenaient du pensionnat. Suivant la coutume, ils montrèrent leurs notes. Celles de François et de Jean étaient excellentes, mais Marcel avait un zéro de conduite.

— Un zéro ! s'exclama sa mère, qu'as-tu donc fait, mon enfant ?

— De la gymnastique sur mon banc pendant la classe, avoua le petit, penaud.

— Et puis, c'est pas tout, déclara l'aîné d'un air mauvais, car il se révélait souvent jaloux des autres.

— Ce n'est pas bien, François, de rapporter contre son frère. Allez tous les deux vous laver les mains. Toi, Marcel, reste ici.

En vain Colette voulut confesser son fils. Buté dans son entêtement, il se taisait.

Alors la grand'mère l'emmena dans un coin du salon.

— Mon petit, tu vas tout de suite me dire la vérité et j'obtiendrai pour toi de venir à table. Quelle honte ce serait aujourd'hui de déjeuner dans ta chambre. Que s'est-il passé ? il faut que je sache.

L'enfant, très rouge, s'obstinait dans son mutisme, l'aïeule très ferme ne cédait pas. Il finit par avouer :

— Il m'embêtait, le professeur, et je le lui ai crié en pleine classe.

— C'est très mal, en effet. Quel exemple pour tes camarades ! Et pourquoi ce mauvais sentiment ?

Marcel raconta si drôlement l'aventure que bien des parents auraient souri, mais Mme de Mirman resta impassible.

Au bout d'un moment, la fierté du gamin céda.

Colette qui, sans en avoir l'air, examinait de loin la scène, dit à son amie :

— Je parie que c'est fini, je connais les mines de mon Marcel, quand on l'a vaincu, mais comment fait maman pour réduire ce cabochard ? Je suis pourtant sévère avec lui sans en obtenir grand'chose.

— Les cheveux blancs de Mme de Mirman lui en imposent peut-être. Il faut, quand les garçons grandissent, une autorité. La plus normale, c'est celle de l'homme, du père. J'en sais quelque chose, mais je ne me décourage pas.

Ce que je voudrais avant tout, c'est que tu reprennes confiance en Celui qui arrange bien les choses. Le livre que je te prête sera un vrai guide pour toi. Surtout ne le laisse pas moisir dans un placard.

La jeune femme affirma qu'elle en prendrait connaissance au plus tôt.

Dans l'atelier qui semblait attendre un maître absent, les deux amies examinaient depuis longtemps déjà la genèse de l'œuvre de Favarolles et de son disciple. Le départ du capitaine avait eu lieu la veille ; sa femme devait le rejoindre deux jours plus tard.

Penchées sur une grande table, elles feuilletaient des morceaux de dessins.

— Je crains que nous ne réveillons en toi des souvenirs dangereux, dit Madeleine.

— Non, mes meilleurs moments sont ceux que je passe ici. Je suis faite de telle façon que j'y retrouve une âpre joie.

Soudain, un bruit insolite leur fit tourner la tête.

— Ope vous m'avez fait peur, Monsieur Roussile ! Comment ! vous étiez là sans prévenir ! et depuis combien de temps, s'il vous plaît ?

Colette parlait sur un ton fâché, mais l'homme, tapi comme un vieux vagabond dans l'embrasure de la baie séparant les deux pièces, ne parut pas s'en apercevoir.

— Voilà un quart d'heure, dit-il tranquillement, que je contemple le tableau de la fidélité. C'est chose assez rare pour qu'il ne soit point permis d'en perdre une seule manifestation.

Elles s'étaient levées et Mme Vantal dévisageait ahurie le visiteur.

— Je vous pardonne pour cette fois, reprit le veuve adoucie, en présentant celui auquel elle proposait d'entrer au salon.

— N'en faites rien, commanda-t-il, demeurez en ce lieu.

Blanchi, vieilli, son regard de sphinx seul intact et semblant rajeunir ses rides, il continua avec naturel :

— La mort me guette ; je viens ici pour la dernière fois. Vous permettez, Mme Martyl, que j'y recherche comme un chien fidèle aussi la trace de celui que j'ai aimé.

Colette commençait la réponse convenable, mais il l'arrêta.

— Merci de vos charitables paroles ; sachez toutefois que la dernière étape du routier en exil préparant son bagage pour la Patrie n'a rien de pénible. Seule la gare du départ apparaît comme désagréable à traverser à cause de deux voyageurs qui se bousculent en lui, l'esprit et la chair.

Au moment de se quitter, il faut croire que le premier commande à celle qui le tracassa méchamment.

Un silence suivit ces bizarres propos. Mme Vantal rompit la gêne en se rallant à l'opinion de son amie sur l'apparente santé du vieillard.

D'un geste tragique, il piqua son index sur sa poitrine, à la place du cœur.

— Celui-ci est usé : de plus, las de tout. Voilà un critérium. Deux fois déjà, il me jeta à la syncope, la porte du tombeau.

Avant de risquer la troisième, je suis accouru ici. Accouru est une image : mes jambes ont la faiblesse de celles d'un enfant. A plusieurs reprises, je leur ai dit : En avant ! La volonté prolonge nos heures. Et maintenant que me voici au port de l'Amitié, un bien-être indicible m'inonde.

Il s'arrêta pour jeter un coup d'œil circulaire sur le marbre des statues.

—